

La situation de la criminalité au Maroc est surveillée de près et tout dysfonctionnement est corrigé dans les meilleurs délais et avec la fermeté requise
Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-06-2010 01:06:02

La situation de la criminalité au Maroc est surveillée de près et tout dysfonctionnement est corrigé dans les meilleurs délais et avec la fermeté requise, a affirmé, mercredi à Rabat, le ministre de l'intérieur, M. Taieb Cherkaoui.

Le ministère de l'Intérieur veille à lutter contre le crime sous toutes ses formes, et en parfaite coordination avec les différents services concernés en vue de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens, a dit le ministre qui intervenait lors de la séance des questions orales à la Chambre des représentants.

Il a, à cet égard, souligné que la stratégie du ministère pour maintenir la sécurité et lutter contre le crime, est fondée sur la réalisation d'études analytiques pour déterminer les zones qui enregistrent un taux de criminalité élevé, s'enquérir des méthodes et procédés adoptés par les criminels et connaître les causes directes de ce fléau.

Cette stratégie, a expliqué le ministre, est également basée sur l'intensification de la couverture sécuritaire, à travers la création de nouvelles unités administratives et sécuritaires, dans le cadre de la mise en oeuvre du plan quinquennal visant le renforcement des compétences administratives, territoriales et des services de sécurité, qui institue le Caïdat et l'annexe administrative comme noyau de l'administration de proximité, et vise à renforcer les ressources humaines et financières de ces services et à améliorer leur mobilité et efficacité en cas d'intervention d'urgence.

Dans ce cadre, il est procédé au renforcement des réseaux de Caïdat et des annexes administratives à raison de 66 nouvelles unités par an, a ajouté le ministre, soulignant que les services de police, de la Gendarmerie royale, des Forces auxiliaires et de la Protection civile ont créé un total de 192 nouvelles unités durant les années 2008 et 2009, a poursuivi M. Cherkaoui.

Il a, de même, fait état de la modernisation et du développement des procédures de travail de ces services, par l'intégration de nouvelles technologies, dont la vidéo surveillance et l'adoption de nouvelles techniques, outre le développement du sens sécuritaire chez les agents et cadres de la police judiciaire, à travers la formation et la formation continue et la promotion du partenariat et la coordination avec les secteurs publics et privés.

La lutte efficace contre la criminalité de la part des services de la Gendarmerie royale et de la Sûreté nationale a permis d'enregistrer quelque 473.000 cas en 2009, contre 457.000 en 2008, soit une hausse de 3,46%, a précisé le ministre.

Le ministre a, par ailleurs, assuré que la situation sécuritaire dans la ville de Casablanca "demeure normale", en ce sens qu'une baisse sensible de 7,52 pc du taux de criminalité a été enregistrée au niveau de cette métropole durant les 3 premiers mois de l'année en cours en comparaison avec

2009, et ce, a-t-il dit, grâce à l'intérêt particulier accordé à cette ville, aussi bien par le renforcement des ressources humaines et financières des services de Sûreté, qu'au niveau du déploiement de 5 escadrons de la brigade légère d'intervention rapide (BLIR), comprenant 3.000 éléments.

Pour ce qui de la situation au niveau des préfectures Agadir-Ida Outanane et Inzegane-Aït Melloul, M. Cherkaoui a indiqué que les efforts déployés par les forces de sécurité ont grandement contribué à la maîtrise de la situation, avec l'enregistrement de 7.220 cas en 2009 à Agadir, contre 5.081 en 2008, et 3.707 cas en 2009 à Inzegane-Aït Melloul, contre 4.130 en 2008.

Concernant le déficit enregistré au niveau des services de sécurité dans les petites villes, le ministre a affirmé que la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) aspire à créer 89 commissariats dans les petites villes, dotés des ressources humaines et financières nécessaires à l'horizon 2017, permettant ainsi de franchir un pas important en matière de généralisation de la couverture sécuritaire à tous les centres urbains du Royaume.

Dans le cadre du plan quinquennal, il sera de même procédé au déploiement de 480 agents d'autorité et près de 8240 auxiliaires d'autorité au niveau des unités créées, a-t-il ajouté.

En matière de lutte contre les crimes liés à la drogue, M. Cherkaoui a indiqué que les services de sécurité prennent des mesures préventives et répressives, s'inscrivant dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le trafic de drogue, et qui soulignent la nécessité de concilier l'application stricte de la loi et la lutte contre l'offre, la distribution et la consommation de toutes sortes de produits hallucinogènes.

Ces mesures, poursuit le ministre, ont permis le traitement de 1.207 cas en 2009 portant sur la vente et la consommation de drogue dans les établissements scolaires, l'arrestation de 1.507 personnes et la saisie d'importantes quantités de drogue (42 kg de chira, 46 kg de maâjoun, 42 kg de Hachich, 131 doses de cocaïne, 420 doses d'héroïne et 1.833 comprimés psychotropes), outre l'arrestation de 983 personnes pour coups, blessures, vol, viol et atteinte à la pudeur.

La lutte contre la criminalité est une responsabilité qui incombe à toutes les composantes de la société, et requiert la conjugaison des efforts en vue de se pencher sur les raisons de fond de ce fléau, a-t-il conclu.

MAPF